FER MET ALU
L'acier plus fort dans le temps!

Rappel des consignes de sécurité sur les chantiers

L'Hermitage, le 26/02/2025

Bonjour à tous,

La sécurité sur nos chantiers est une priorité absolue. La semaine dernière, un accident du travail s'est produit sur le chantier Dior, malgré le port de tous les équipements de protection individuelle (EPI) requis. Cet événement nous rappelle l'importance d'une vigilance constante.

Nous souhaitons donc vous rappeler les règles essentielles à respecter pour garantir votre sécurité et celle de vos collègues :

1. **Co-activité** : Lorsqu'il y a plusieurs corps de métier intervenant simultanément sur un chantier, les risques augmentent. Soyez attentifs aux autres travailleurs et communiquez clairement avec eux.
2. **Surveillance de l'environnement** : Identifiez les risques potentiels autour de vous (chutes d'objets, engins en mouvement, matériaux instables, etc.) et signalez toute situation dangereuse à votre chef de chantier.
3. **Port des EPI obligatoire** : Le port du casque, des chaussures de sécurité, des gants et autres équipements spécifiques est impératif sur le chantier.

Nous comptons sur votre engagement pour adopter ces bonnes pratiques et garantir un environnement de travail sûr pour tous.

Restons vigilants et responsables.

La Direction